



Les ROSATI, fils des Trouvères, défenseurs depuis des siècles de la philosophie du Gai savoir, sont heureux de perpétuer, avec votre participation, la tradition des joutes littéraires et amicales qui firent d'ARRAS au Moyen Age, une des plus brillantes cités de la poésie de l'Europe septentrionale.

- **PRIX DE LA VILLE D'ARRAS** : poésie néoclassique (quelques licences admises). **Pas de Thème**

- **PRIX PIERRE SEBERT** : poésie classique régulière. Thème : **VOIX ou VOIE** (Pour les sonnets, voir ci-dessous).

- **Prix MAURICE D'HARTOY** : sonnets réguliers. Thème : **RACINES**.

- **Prix HENRI CAUDRON** : poésie moderne et contemporaine. **Pas de thème imposé.**

- **Prix ANACRÉON** : poésie dans l'esprit des œuvres d'Anacréon et évoquant avec grâce et légèreté toutes sortes de voluptés. **Pas de thème imposé.**

- **Prix FRANCOIS FROMENT** : parlons du domaine linguistique picard, poésie et prose. **Pas de thème imposé.**

- **Prix « VISAGES DU NORD »** : pas de forme imposée, uniquement en langue française. Thème : **Eloge de la région des Hauts de France et/ou des personnages qui ont façonné son Histoire.**

- **Prix « HOMMAGE A LA FONTAINE »** : fable ou conte dans l'esprit du fabuliste.

- Chaque poète ne présentera **qu'un seul** poème, dans chaque catégorie.
- Les poèmes seront inédits et dactylographiés sur feuille de format A4. Ils ne seront pas renvoyés.
- La catégorie choisie sera obligatoirement précisée sur chaque écrit adressé en 6 exemplaires.
- Les textes seront présentés anonymement et porteront une devise qui figurera sur une enveloppe cachetée contenant tous les renseignements utiles (devise, identité, adresse du candidat, adresse-mail, numéros de téléphone, références des poèmes présentés).
- Un **droit d'inscription** de 10 € est demandé pour une participation à un seul prix.

Droit de 3 € par catégorie supplémentaire. Paiement par chèque à l'ordre de la société des ROSATI. Pas de mandat cash, ni de chèque européen. (Pour nos amis étrangers, voir ci-dessous IBAN). **Les étudiants** bénéficient de la gratuité. Ils indiqueront leur niveau d'étude.

- Joindre **2 enveloppes timbrées** au nom et à l'adresse du candidat (envoi palmarès, invitation et nouveau règlement).

**Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.**

Les envois correctement affranchis (pas d'envoi recommandé) seront adressés, avant **le 30 avril 2025** à :

**Les ROSATI. Joutes de la Francophonie. Pôle culturel Saint-Pierre –  
2 rue de la Douzième – 62000 – ARRAS.**

La proclamation des résultats et la remise des prix et des diplômes auront lieu en public au cours de la Fête automnale des poètes (probablement en novembre). Les candidats seront avisés des résultats et invités à assister à la cérémonie ainsi qu'au banquet au cours duquel le Prince des Trouvères sera élu parmi les participants qui déclameront un de leurs poèmes.

Dans chaque section, les lauréats ayant obtenu un Prix se verront remettre une porcelaine d'Arras ou des livres. Les poètes, ayant déjà obtenu un premier prix en 2024 dans une catégorie, seront classés « hors concours » pendant une année. Les poèmes récompensés par un prix seront publiés dans la brochure qui rendra compte des Joutes. Les concurrents autorisent cette publication. En cas de refus de leur part, merci de le spécifier par lettre recommandée.

**Site des Rosati** : [societedesrosati.wordpress.com](http://societedesrosati.wordpress.com)

IBAN International Bank Account Number

BIC Bank Identification Code

FR 76	1027	8026	0800	0236	8694	543	CMCIFR2A
-------	------	------	------	------	------	-----	----------